



Union européenne
الاتحاد الأوروبي



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE CHARGÉ DES MAROCAINS RÉSIDANTS À L'ÉTRANGER ET DES AFFAIRES DE LA MIGRATION ET DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE

17/04/2015 à RABAT

Objet : Lancement du projet « Promouvoir l'Intégration des migrants au MAROC » Financé par l'Union Européenne dans le cadre du Partenariat pour la Mobilité UE-Maroc, et visant à appuyer la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile du Ministère.

M. Dimitris AVRAMOPOULOS, Commissaire européen responsable de la Migration, des Affaires intérieures et de la Citoyenneté et M Anis BIRROU, Ministre en charge des Marocains Résident à l'Etranger et des Affaires de la Migration, ont lancé la mise en œuvre de la Convention de Financement « Promouvoir l'intégration des migrants au Maroc », d'un montant de 10 millions d'euros.

Ce nouveau programme va permettre au Ministère en charge des Marocains Résident à l'Etranger et des Affaires de la Migration, de consolider ses partenariats avec plusieurs institutions et organisations de la société civile, dans la mise en œuvre de sa politique d'intégration des migrants. Le programme soutiendra en particulier :

- L'élaboration d'un dispositif de couverture médicale pour les migrants régularisés, (en partenariat avec le Ministère de la Santé)
- La mise en place de mesures favorisant l'accès et l'insertion des enfants migrants à l'école publique marocaine (en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle)
- Le renforcement des capacités du Ministère en matière de pilotage et mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile
- Deux projets pilotes avec des organisations de la société civile :
 - « **Parcours vers l'Insertion** », avec l'association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise (AMAPPE), en étroite collaboration avec l'OFPPPT, ciblant l'accompagnement d'au moins 1500 migrants vers la formation professionnelle et l'emploi ou la création d'activités génératrices de revenus, tout en renforçant les capacités des institutions publiques ciblées et de la société civile.
 - « **Tamkine migrants** », avec les associations Médecins du Monde Belgique, l'Association Marocaine pour la Solidarité et le Développement (AMSED) et l'Association de Lutte contre le Sida (ALCS), en partenariat avec le Ministère de la Santé, l'Entraide Nationale, visant à améliorer la prise en charge médicale, sociale et psychologique d'au moins 1500 femmes migrantes en grande vulnérabilité (en particulier les femmes migrantes enceintes, avec un bébé ou victimes de violences), tout en renforçant les capacités des institutions publiques ciblées et de la société civile.

L'Union européenne, neuf de ses Etats Membres, et le Maroc ont signé en juin 2013 un Partenariat pour la Mobilité, confirmant leur relation privilégiée et stratégique en matière de migration. Couvrant toute la palette des questions migratoires, ce Partenariat prévoit de nombreuses actions concrètes, par lesquelles l'Union européenne s'associe aux efforts du Maroc notamment dans les domaines de l'intégration, de l'asile, de la protection des droits des migrants, la lutte contre les discriminations, de l'assistance aux migrants vulnérables, etc. A ce stade, 14 des 27 objectifs spécifiques de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile sont appuyés par des projets de l'Union européenne.